

**15^e Rencontre alternée des premiers ministres
du Québec et de la République française
à l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec**

Les 3 et 4 juillet 2008

Relevé de décisions

Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et le premier ministre de la République française, M. François Fillon, réaffirment leur profond attachement à la relation directe et privilégiée entre le Québec et la France, fondée sur la fraternité entre leur deux peuples.

Ils ont fixé trois axes directeurs à leur action commune : bâtir un nouvel espace d'échanges et d'innovation; garantir un développement responsable pour les générations futures; approfondir le partenariat sur les grands enjeux de société.

Un nouvel espace d'échanges et d'innovation

Reconnaissance des qualifications professionnelles

Les premiers ministres affirment leur volonté que soit conclue en 2008 une entente visant à faciliter et accélérer la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Ils ont signé à cet effet une déclaration conjointe.

Projet d'accord de partenariat économique Canada–Union européenne

Les premiers ministres rappellent l'engagement du Québec et de la France à promouvoir, auprès de leurs partenaires, l'initiative lancée lors du Sommet Canada–Union européenne (UE) du 4 juin 2007 pour un partenariat économique renforcé. Ils expriment le souhait que le Sommet Canada–UE, prévu en octobre 2008, marque une impulsion décisive vers le lancement de la négociation d'un accord de partenariat économique de nouvelle génération.

Économie et innovation

Les premiers ministres soulignent la conclusion de plus de cinquante projets de coopération entre Pôles de compétitivité français et Créneaux d'excellence québécois et leurs acteurs, initiés à l'occasion du Symposium 2008. Ils insistent sur la nécessité que les programmes d'aide financière existants, de part et d'autre, puissent rapidement soutenir la réalisation des projets labellisés conjointement. Ils appuient par ailleurs le projet de tenue en France d'un Symposium en 2010. Ils saluent le succès remporté par Futurallia Québec 2008 avec un record historique de 1300 participants.

Ils invitent les entreprises du Comité des mécènes, créé à l'occasion du 400^e anniversaire de Québec, ainsi que toutes les autres entreprises intéressées, à rejoindre le Club d'entreprises franco-québécois en cours de constitution, dans le cadre du Groupe franco-québécois de coopération économique, et soulignent le double rôle d'accompagnement auprès des PME et

de soutien aux partenariats innovants issus du Symposium que pourraient jouer les membres de ce club. Ils remercient chaleureusement les coprésidents du Comité pour leur engagement, ainsi que les entreprises mécènes pour leur mobilisation.

Ils approuvent le projet québécois de développer un programme inspiré du Volontariat International en Entreprise (VIE) et faciliteront, dans un esprit de réciprocité, les démarches administratives visant la création du programme québécois d'une part, et l'augmentation des flux d'autre part.

Ils encouragent la réflexion engagée pour une nouvelle mission conjointe en pays tiers à compter de 2010, après celle tenue au Mexique en 2004, ce qui donnerait l'occasion d'unir nos efforts et de valoriser nos complémentarités.

Ils sont satisfaits que soient conclus à l'occasion de leur rencontre des déclarations relatives à des accords industriels (secteurs aéronautique et énergie), une convention de recherche et des projets issus du Symposium (voir annexe).

Ils se félicitent des rencontres et partenariats industriels initiés par le programme Ubifrance/Québec et des 19 rencontres technologiques réalisées depuis 1997 sur des thématiques aussi diverses que l'aéronautique, les technologies de l'information et de la communication, les biotechnologies, les matériaux composites, l'environnement et l'optique-photonique. Le dynamisme des relations économiques entre le Québec et la France repose notamment sur une logique d'investissements de long terme, ainsi que sur de solides partenariats industriels et technologiques.

Un développement responsable pour les générations futures

Développement durable et environnement

Les premiers ministres ont résolu de développer et renforcer un axe de coopération en matière de développement durable et d'environnement, vu l'importance majeure des enjeux reliés au développement durable, à la protection de l'environnement ainsi qu'à la lutte aux changements climatiques.

Pour ce faire, ils demandent aux ministères concernés d'établir un groupe de travail franco-québécois chargé de proposer les meilleures options à cet effet et de favoriser des projets, notamment en matière d'indicateurs de développement durable, d'instruments économiques de l'environnement, de technologies vertes liées aux matières résiduelles, d'analyse des risques technologiques.

Coopération décentralisée

Les premiers ministres décident de doubler le budget du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD) pour le porter de 100 000 € (150 000 \$) à 200 000 € (300 000 \$) pour chacune des parties d'ici à 2010, soit 150 000 € (225 000 \$) en 2009 et 200 000 € (300 000 \$) en 2010. Un financement équivalent proviendra des collectivités territoriales soumettant un projet.

Ils se réjouissent de la tenue à Québec, les 8, 9 et 10 octobre prochain, des 3^{es} Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée qui permettront, entre autres, à 150 élus québécois et autant d'élus français de formuler des recommandations sur la base du bilan évaluatif conjoint du FFQCD qu'y présenteront les deux gouvernements. Les participants

débatront des thèmes suivants : développement durable, innovation sociale et développement, culture et identité, nouvelles voies de la coopération décentralisée.

Jeunesse

Les premiers ministres saluent les 40 ans de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ); 125 000 jeunes adultes, créateurs de réseaux, ont bénéficié des programmes de l'OFQJ depuis 1968. Ils souhaitent la réalisation de stages au Québec et en France, sous l'égide de l'OFQJ, afin de bonifier les mesures québécoises et françaises favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes éloignés du marché du travail. Ils demandent aux coprésidentes de l'OFQJ de poursuivre leurs démarches auprès des autorités canadiennes concernant l'exonération des droits et la révision des quotas de permis de travail.

De la même façon, ils saluent l'implication des jeunes du Comité d'action politique franco-québécois dans le renouvellement des réseaux politiques entre le Québec et la France.

Santé et vieillissement

Les premiers ministres annoncent que le Forum Pasteur-Sarrazin sur la santé de mai 2009 sera consacré à la lutte contre le cancer. La fructueuse concertation bilatérale se poursuivra en télémédecine et en santé de l'enfant.

Ils soulignent par ailleurs la signature d'une lettre d'intention sur un programme de collaboration en recherche dans le dossier prioritaire, tant au Québec qu'en France, de la maladie d'Alzheimer (voir annexe).

Ils demandent que soit conduite une analyse croisée des problématiques sociales sous le thème « vie et vieillissement des sociétés ».

Un partenariat approfondi sur les grands enjeux de société

Éducation et enseignement supérieur

Les premiers ministres annoncent la mise en place du Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU), mécanisme de coordination institutionnelle qui permet d'actualiser la coopération universitaire franco-québécoise en fonction des besoins exprimés par les universités, notamment dans le contexte de l'intense mobilité professorale et étudiante entre le Québec et la France.

Ils se réjouissent de l'attribution au collège Stanislas et au collège international Marie de France de nouvelles subventions pour les niveaux préscolaire et primaire de ces établissements du Québec.

Ces subventions et le CFQCU font l'objet des deux ententes intergouvernementales signées dans le cadre de la 15^e Rencontre alternée (voir annexe).

Ils rappellent que les établissements d'enseignement supérieur sont des acteurs clés de l'économie du savoir et de la compétitivité de nos sociétés.

Culture

Les premiers ministres appellent, dans ce domaine qui est l'âme de notre relation, à une multiplication des projets de coopération liés aux nouvelles technologies, à la médiation culturelle, à la relève et aux pratiques émergentes.

Ils encouragent le développement de coproductions, en particulier cinématographiques. Ils saluent la nomination de Wajdi Mouawad comme artiste associé à l'édition 2009 du prestigieux Festival d'Avignon, présage de fortes retombées en matière de coproduction théâtrale.

Ils signalent par ailleurs :

- les collaborations entre des institutions muséales du Québec et de France, comme en témoignent entre autres les expositions « Le Louvre à Québec. Les arts et la vie » et « La Grande Traversée – Horizons photographiques »;
- en matière de patrimoine, les initiatives conjointes telles que celles réalisées par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et le dispositif d'échange d'expertise émanant de l'Entente franco-québécoise dans les domaines du patrimoine, des archives et des musées.

Intégration des ressortissants français au Québec

Ils demandent que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles forme, en collaboration avec l'Agence nationale de l'Accueil des Étrangers et des Migrations (ANAEM), un groupe de travail voué à l'amélioration des services à l'intégration professionnelle des ressortissants français.

Ils relèvent, en cette année du 400^e anniversaire de Québec, le concours précieux de la communauté française au développement du Québec contemporain.

Modernisation de l'État

Les premiers ministres conviennent d'intensifier les collaborations en matière de modernisation de l'État, principalement en lien avec l'amélioration de la qualité de service aux usagers et l'échange de meilleures pratiques.

Ils demandent qu'une attention particulière soit portée à la mobilité, à la gestion des effectifs et à la formation continue et, dans cet esprit, le programme d'échanges de fonctionnaires mettra désormais l'accent sur la relève et les défis actuels communs aux deux administrations publiques.

Francophonie et réseaux francophones

Les premiers ministres se félicitent de la tenue du Sommet de la Francophonie à Québec en octobre 2008 en cette année du 400^e. Ils insistent de concert sur la nécessité d'un renouvellement du format des sommets et de la poursuite de la réforme engagée au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans un souci de modernisation et d'adaptation aux enjeux d'aujourd'hui.

Ils notent la coopération nouée entre Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), la Bibliothèque nationale de la France et l'OIF à l'intérieur du Réseau francophone des

bibliothèques nationales numériques, créé en 2006, et dont le portail Internet conçu par BANQ sera officiellement lancé lors du Sommet de Québec.

Ils appuient l'initiative des écoles et des corps policiers québécois et français d'inaugurer, en septembre prochain à Québec, avec leurs partenaires francophones, Francopol, le premier réseau international francophone de formation policière.

Diplomatie parlementaire et société civile

Les deux premiers ministres saluent le dynamisme des groupes d'amitié France–Québec du Sénat et de l'Assemblée nationale. Ils remercient les bénévoles des associations Québec–France et France–Québec de leur remarquable travail d'animation de la relation franco-québécoise.

Fait à Québec, le 4 juillet 2008

Le premier ministre du Québec,

Le premier ministre de la
République française,

Jean Charest

François Fillon